

ÉLECTRICITÉ

L'Inde tire son électricité de trois sources : l'eau, la vapeur et l'énergie nucléaire. Les deux dernières lui en fournissent 72 %, contre 28 % à la première. Quoique la puissance installée soit passée de 1 300 à 78 000 MW de 1947 à aujourd'hui, le pays doit toujours composer avec de graves pénuries de courant. On prévoit que la demande s'accroîtra de 9 % par année, ce qui nécessitera une puissance supplémentaire de 142 000 MW en 2007. À l'heure actuelle, le manque à produire varie de 10 à 20 % lors des pointes de demande. Le Huitième Plan quinquennal (1992-1997) prévoit l'addition de 40 000 MW, mais il est plus probable qu'on ne dépassera guère les 10 000 MW. À ce rythme, en 1997, la demande excédera l'offre de 16 à 30 % en période de pointe.

Pour corriger ces lacunes, le gouvernement indien a décidé, en 1993, de privatiser le secteur et a adopté un vaste éventail de mesures conçues pour attirer les bailleurs de fonds étrangers et locaux. Le ministère responsable a jusqu'ici reçu 195 projets de centrales (hydroélectriques, thermiques et à gaz), qui accroîtraient la puissance installée de 77 000 MW pour un investissement total de plus de 93 milliards de dollars US. La Commission d'examen des investissements étrangers a mis 24 de ces projets à l'étude, et 14 d'entre eux ont reçu l'aval d'un comité du Cabinet.

Le marché indien du matériel électrique lourd (génératrices de grande puissance, turbines, transformateurs, etc.) est estimé à 5 milliards de dollars US; il devrait progresser de plus de 15 % au cours de chacune des cinq prochaines années.

Débouchés commerciaux

Pour les sociétés canadiennes, les débouchés les plus prometteurs se trouvent dans les domaines suivants : projets de centrales privées (à source d'énergie conventionnelle ou

de remplacement), amélioration des systèmes de transport et de distribution, remise en état ou modernisation de centrales, accroissement de l'efficacité énergétique et vente de matériel de production et de transport.

Les fournisseurs privés d'électricité, en Inde, sont le plus susceptibles d'acheter les appareils de production et de transport suivants :

- chaudières et turbines à vapeur;
- turbines à gaz;
- turbines hydroélectriques;
- génératrices et gros ensembles de production (1 MW et plus);
- transformateurs;
- dispositifs de connexion d'une capacité nominale supérieure à 230 kV.

Les entreprises canadiennes qui disposent de systèmes d'acquisition et de contrôle des données et de technologies de surveillance des lignes à la fine pointe du progrès technique peuvent solliciter les fournisseurs indiens qui désirent réduire les pertes de transport et de distribution.

La quasi-totalité des centrales thermiques indiennes ont plus de 12 ans et bon nombre d'entre elles en ont plus de 20. Le gouvernement en a désigné 40 qui seront modernisées. Le système de transport de l'électricité occasionne des pertes de 25 à 30 %, celles-ci provenant pour 15 % de branchements illégaux. Les autorités publiques ont adopté un vaste programme de transport sous forme de courant continu haute tension (CCHT), mais on retrouve de mauvaises liaisons dans tout le réseau. Côté consommation, l'Inde désire accroître son efficacité énergétique et a désigné l'éclairage, les moteurs, les pompes, les